

Diagnostic raisonné  
du patrimoine bâti

Parc naturel régional Scarpe-Escaut *UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI*

Secteur Coeur de nature

# Synthèse communale de Millonfosse



Mai 2011



Parc  
naturel  
régional  
Scarpe - Escaut



# Sommaire

<b>Préambule</b> .....	p. 3
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature</li><li>• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural</li><li>• Présentation de la synthèse communale</li></ul>	
<b>Présentation générale du territoire communal</b> .....	p. 5
<ul style="list-style-type: none"><li>• Carte IGN</li><li>• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)</li><li>• Situation dans le <i>Cœur de nature</i></li><li>• Historique</li><li>• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel ; schéma général d'organisation du bâti</li></ul>	
<b>Caractéristiques du patrimoine bâti communal</b> .....	p. 9
<ul style="list-style-type: none"><li>• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés <i>Cartographie (repérage)</i></li><li>• Synthèse du bâti repéré</li><li>• Caractéristiques du bâti en images</li></ul>	
<b>Bâti privé repéré</b> .....	p. 17
<b>Habitat</b> .....	p. 17
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti agricole</b> .....	p. 22
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti industriel</b> .....	p. 25
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Petits éléments de patrimoine bâti</b> .....	p. 27
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti public</b> .....	p. 29
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti civil</b> .....	p. 29
<b>Enjeux</b> .....	p. 34
<b>Glossaire</b> .....	p. 36





# Préambule

## L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constituée de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing. Depuis, Tilloy-les-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raismes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

## Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au *premier axe d'action du programme* de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au *volet « connaissance »* du programme et est *complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets*.

### Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ **niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.**

## Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 **observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.**

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escaut et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

## Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

**La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature**, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

*Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en mai 2011.*



# Présentation générale du territoire communal



## Fiche d'identité

**Canton** : Saint-Amand-les-Eaux

**Arrondissement** : Valenciennes

**Intercommunalité** : communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut

**Superficie** : 248 hectares

**Population** (en 2006) : 669 habitants

**Densité** : 192 habitants/km<sup>2</sup>

**Cours d'eau** : Décours

**Origine du nom** : néant

**Habitants** : les Millonfossois

**Document d'urbanisme** : PLU de 2005

**Nombre de parcelles bâties sur la commune** : 335

**Nombre de bâtiments repérés sur la commune** : 10

## Situation dans le Cœur de nature

Millonfosse est un petit village de l'Amandinois, situé sur la rive gauche de la Scarpe. Celle-ci le sépare d'Hasnon, commune "sœur" historique. Jusqu'à la Révolution, en effet, la vie du village se confond avec celle d'Hasnon (au sud) et de Bousignies (à l'ouest). Ainsi, Millonfosse n'a pas d'église. La seule représentation du pouvoir religieux sur la commune est alors le calvaire-mairie marquant l'entrée nord du village, côté Saint-Amand.

Le village se situe à cinq kilomètres du centre de Saint-Amand, à proximité de l'autoroute A23 reliant Lille et Valenciennes. Recouvrant une superficie de 348 hectares, la commune possède une population de 669 habitants selon le dernier recensement de 2006.

## Historique

D'après des sources historiques Millonfosse est sans doute fondé au 12<sup>e</sup> siècle lorsque l'abbaye de Hasnon procède à l'assèchement et à la mise en valeur des marais qui l'entourent. La commune n'est cependant mentionnée dans les textes qu'en 1243.

Jusqu'à la Révolution, la vie du village se confond avec celle d'Hasnon ou de Bousignies, les trois localités étant sous la dépendance de l'abbaye d'Hasnon. Cependant, l'existence d'une communauté villageoise distincte, à Millonfosse même, est attestée depuis 1387. Jusqu'en 1789, les Millonfossois élisent un échevin les représentant auprès du mayeur et de l'abbaye.

Au 18<sup>e</sup> siècle, de nombreux procès opposant la population à la communauté de Hasnon et à l'abbaye, témoignent d'un désir d'indépendance. En novembre 1789, Millonfosse devient une commune à part entière.

## Evolution du bâti : étude des cadastres anciens

Depuis 1805 (cf. cadastre du consulat), et ce aujourd'hui encore, le village s'articule autour de trois principaux pôles : le centre bourg comprenant la mairie-calvaire, le Petit Cataine (au sud-ouest de la commune), la Couturelle (au nord-ouest de la commune) et ce qui correspond au centre bourg, où est implanté l'ancien calvaire-mairie à l'heure actuelle. A ces trois pôles s'ajoute la route traversant la commune, axe nord/sud, reliant Millonfosse de Saint-Amand à Hasnon, débouchant sur le lieu-dit appelé Pont d'Hasnon (dit aujourd'hui Petit Hasnon).

La structure même de la commune n'a que très peu changée entre 1805 et 1830. Le bâti alors en place semble être à dominance agricole, reconnaissable de part les plans dessinés sur les cadastres : plan en L, en U, ou bâtiments organisés autour d'une cour, autant d'éléments signifiant l'existence de fermes.

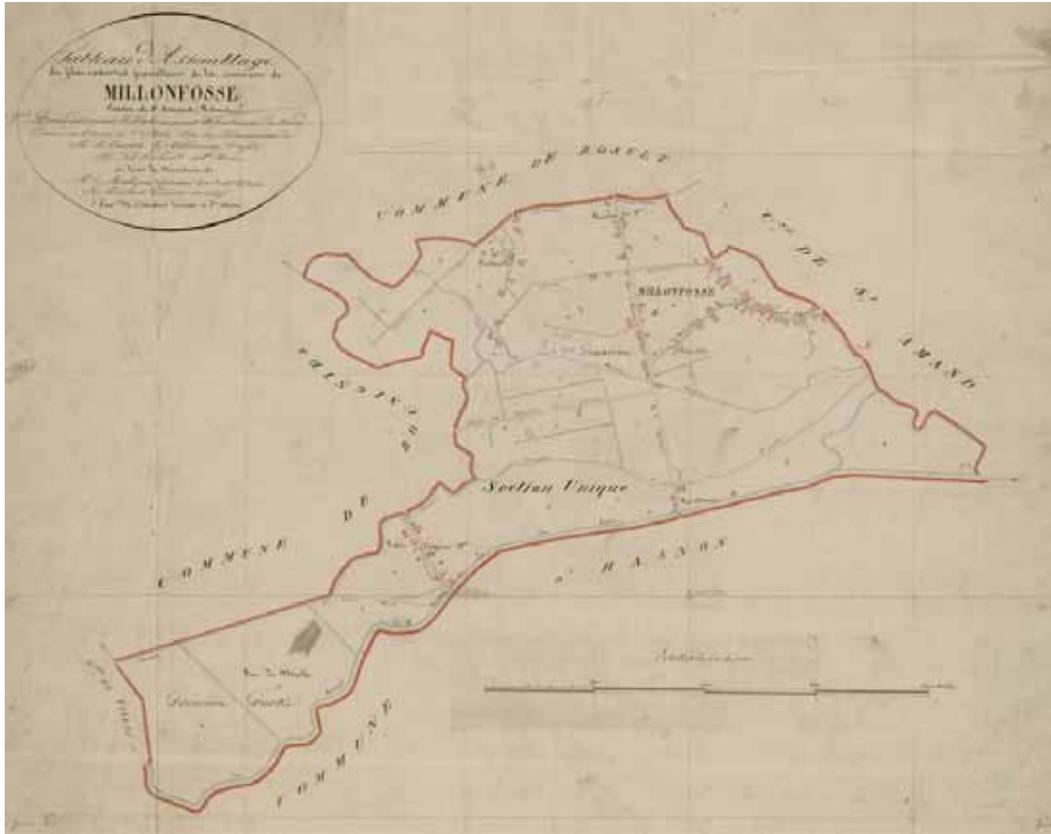


Extrait du cadastre du Consulat,  
1805 (AD du Nord, 30P239).

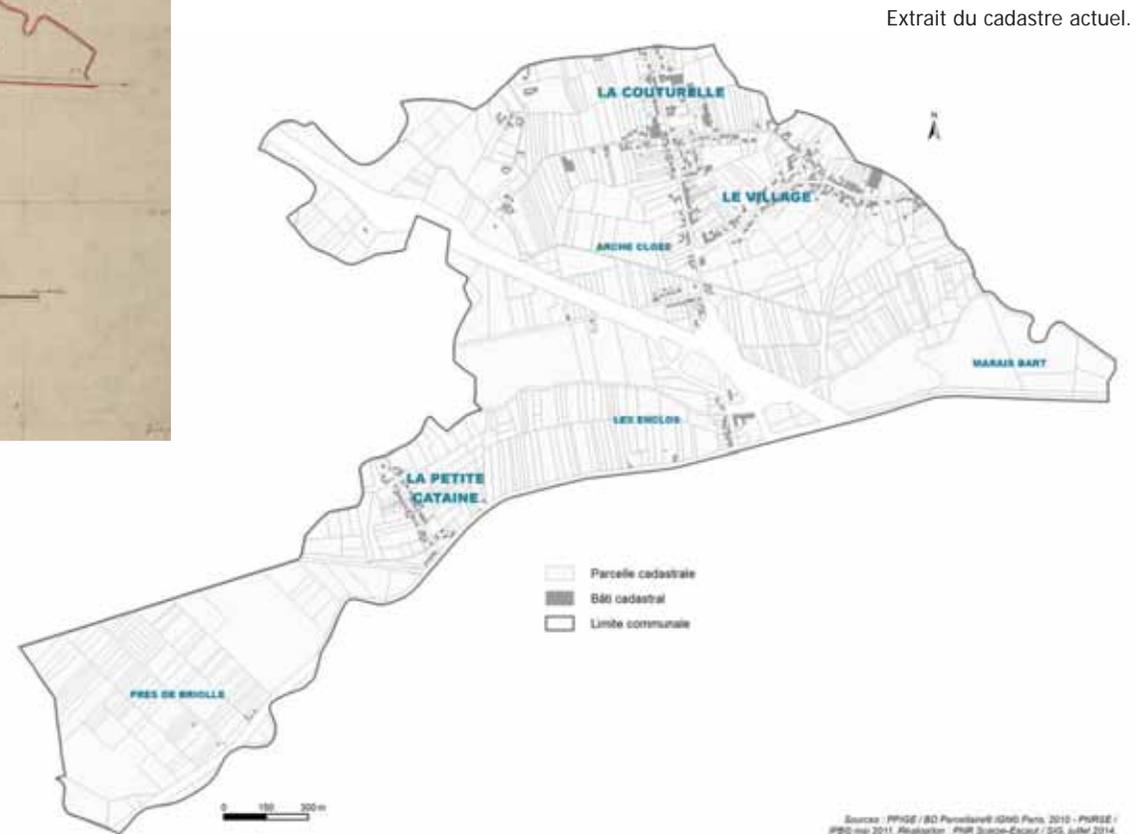


Extrait du cadastre du Consulat,  
1805 (AD du Nord, 30P239).





Extrait du cadastre napoléonien, 1830 (AD du Nord, 31P606).



Extrait du cadastre actuel.

## Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Millonfosse, un village en « réseau »

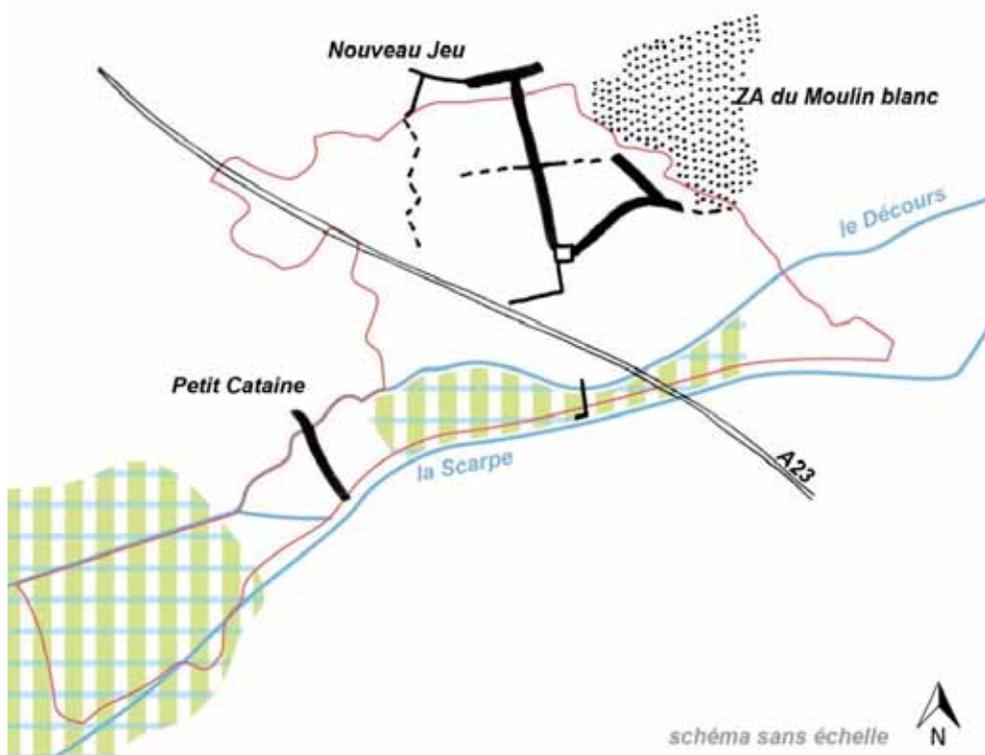


schéma sans échelle

	Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...)		Bâti isolé structurant
	Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien)		Canaux (Scarpe ou Escaut)
	Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place)		Autre cours d'eau
	Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...)		Plan d'eau
	Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré)		Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille)
	Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie)		Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs)
			Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute)

### Qu'est-ce qu'un village en « réseaux » ?

Le bâti se développe le long d'axes créant un réseau orthogonal (Millonfosse, Bruille-Saint-Amand) ou courbe plus irrégulier (Flines-lès-Mortagne, Hasnon). Ce processus a la particularité de générer des îlots de campagne encadrés de bâti. Dans le Cœur de nature, la plupart des villages constituent des réseaux ouverts, au bâti discontinu, sauf à Millonfosse. Parfois, l'échelle est plus importante, avec une mise en réseau de hameaux comme à Hasnon.

La tendance au comblement s'est longtemps effectuée le long du réseau de voiries, par facilité, engendrant des linéaires de bâti importants. Des « appendices » le long des voies du réseau se développent à présent, pas toujours en lien avec les centralités et faisant fi de la structure originelle des communes.

### Cas de Millonfosse

L'organisation du bâti de Millonfosse s'appuie sur les pôles préexistants au 19<sup>e</sup> siècle visibles sur les cadastres anciens. Dans cette petite commune rurale, le tissu bâti était alors peu développé, et des coupures agricoles et boisées subsistaient entre ces pôles éclatés sur le territoire.

Depuis, l'ère industrielle puis pavillonnaire ont largement modifié cette organisation : le bâti s'est développé le long des axes de communication, créant un petit réseau continu plus ou moins dense selon la nature et l'époque du bâti. Les coupures agricoles et boisées ont quasiment disparu. Anciennement situé au niveau de la mairie-calvaire, le « centre de gravité » de la commune s'est décalé vers le sud où l'on trouve aujourd'hui l'école, la mairie et une place avec halles couvertes. L'étirement de ce réseau bâti a conduit à confondre l'organisation bâtie de Millonfosse avec celle de Rosult au nord (Nouveau jeu) et de Saint-Amand-les-Eaux (zone d'activités du Moulin Blanc et hameau de la Bruyère). La densification de Millonfosse vers le nord s'explique en partie par la présence de marais au sud et plus récemment par la présence de l'autoroute A23 et de ses nuisances. A noter en limite et en partage avec Bousignies, le hameau isolé de Petit Cataine, où bâti ancien d'origine agricole et pavillonnaire cohabitent dans un paysage préservé.

# Caractéristiques du bâti communal

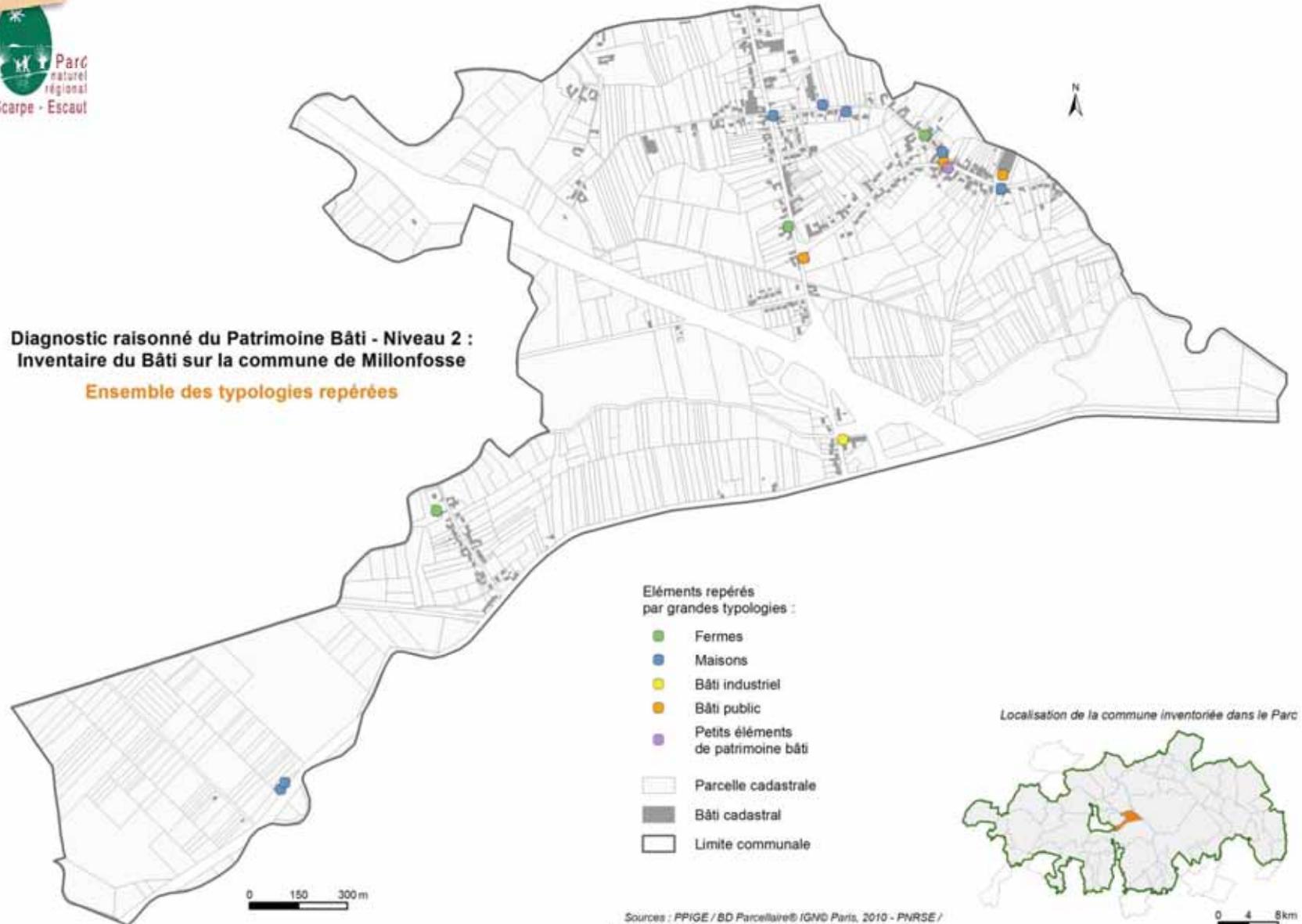


Représentation du bâti sur la commune

Ensemble des typologies repérées

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Millonfosse

Ensemble des typologies repérées



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc

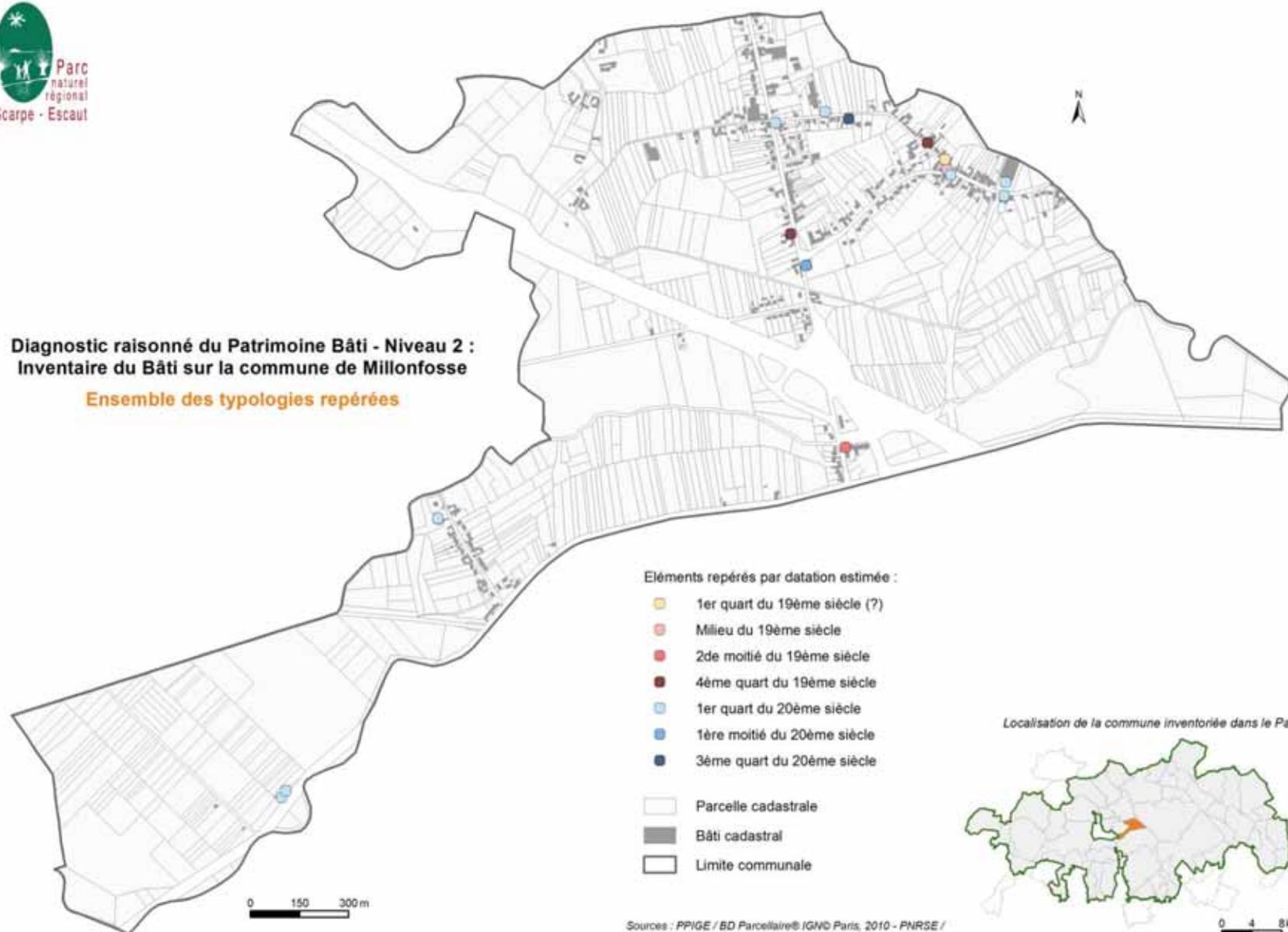


Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPBD Mai 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

## Repérage globale de la commune par époque de datation



### Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Millonfosse Ensemble des typologies repérées



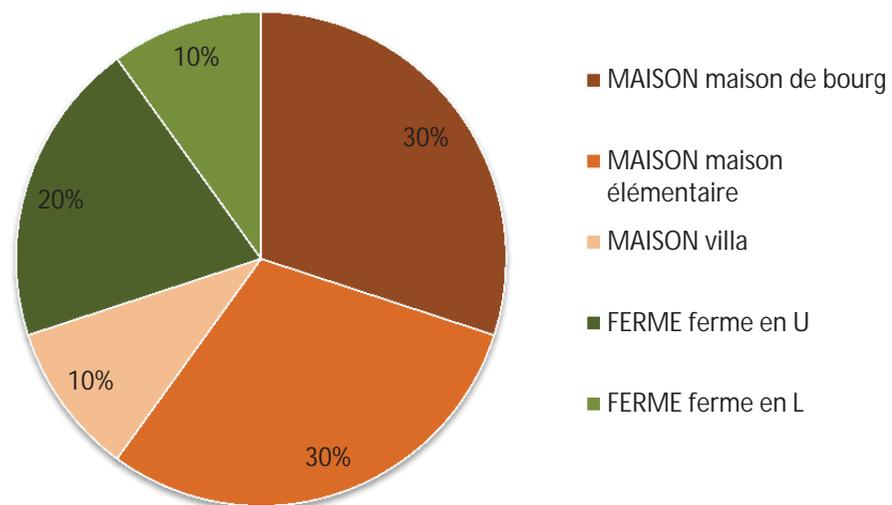
Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPB© Mai 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

0 4 8km

## Synthèse du bâti repéré

Nombre total de bâti privé repéré 11	Nbre par type	Caractéristiques principales														Caractéristiques complémentaires																	
		Mitoyenneté			Niveau					Matériaux (gros œuvre)				Matériaux complémentaires				Représentativité sur la commune	Datation par siècle					Forme urbaine									
Typologies		mitoyen	semi-mitoyen	isolé	RDC	RDC surrélevé	sous-sol	RDC + 1	RDC + 2	RDC + 3	combles habités	brique	Pierre blanche	Pierre bleue	grès	essentage bois et tôle	pan de bois	ciment ou béton	gravier roulé ou gravier lavé	badigeon de chaux	Pierre bleue (moellons ou dalle)	Pierre blanche	grès (moellons)	en pourcentage	2e moitié 19e	2e quart 19e	4e quart 19e	1er quart 20e	3e quart 20e	centre bourg	écart/hameau	isolé	
Maison de bourg	3																							27%					27%				
Maison élémentaire	3																							27%		10%			18%				
Villa	1																							9%						10%			
Maison bourgeoise																																	
Maison de villégiature																																	
Maison double																																	
Maison en série																																	
Café																																	
Presbytère																																	
Ferme en U	2																							18,00%				10%	10%				
Ferme en L	1																							9%				10%					
Ferme élémentaire																																	
Ferme à cour fermée																																	
"Cense"																																	
Brasserie	1																							9%	10%								
Ferme-usine																																	

## Typologies de bâti repéré



Le corpus de bâtiments repérés sur la commune de Millonfosse représente 3,5% du parcellaire bâti, soit 11 édifices sur 335 parcelles, tandis que les bâtiments remaniés et les pavillons contemporains représentent chacun 30 et 40% du parcellaire bâti. La part d'édifices dont les typologies originelles sont identifiables est donc fort faible.

Ce corpus de bâtiment est majoritairement représenté par des maisons, que ce soit maisons élémentaires ou maisons de bourg, et par des fermes.

## Caractéristiques du bâti en images

### Matériaux d'élévation

#### Brique

La brique est de loin le matériau le plus fréquemment utilisé sur le territoire du Parc, et le bâti de Millonfosse ne fait pas exception.

Elle a peu à peu supplanté tous les matériaux traditionnellement présents dans le bâti rural, comme le torchis dans notre région.

Matériau de prédilection des artisans locaux, maniable et durable : la brique, par la petitesse de son module, permet des mises en œuvre techniques et décoratives particulières.



Maisons de bourg à la façade type en brique, permettant un sobre jeu de décor, entre brique et brique de couleur (jaune, vernissée ou émaillée, ou encore peinte).



La brique permet également facilement la mise en place de petites niches en façades. Ces deux petites niches votives dédiées à la Vierge en sont un exemple.

#### Pierre blanche

La pierre calcaire blanche (craie) est une excellente pierre de taille qui permet la sculpture et la taille en gros blocs réguliers. Cependant, elle est gélive, friable et beaucoup peu résistante.

Les carrières les plus proches étant celles du valenciennois et du cambrésis, elle est assez peu utilisée dans le bâti traditionnel du territoire.

On la trouve généralement plus volontiers sur des édifices publics ou religieux offrant un vocabulaire décoratif recherché.



Deux exemples d'utilisation de pierre blanche en maçonnerie : sur l'un, une partie de mur est entièrement montée avec des blocs appareillés de craie, sur l'autre, c'est la mise en œuvre du rouge-barre (alternance d'assises de briques et d'assises de pierre) qui prime.

#### Bois

Charpente, poutraison, ossature, huisserie, couverture... le bois était un élément primordial dans la construction. Chênes, châtaigniers, ormes étaient soigneusement plantés par les ancêtres pour répondre aux besoins de leur descendance.



Le bois est souvent utilisé en bardage. Les planches, généralement posées à clin (légèrement inclinées), servaient à protéger les murs de torchis.

Le bardage en bois est également utilisé pour la construction de dépendances modestes ou provisoires.

Cette maison élémentaire sur la route de Bousignies voit ses façades recouvertes d'un essentage (bardage) de bois.

## Matériaux de couverture

### La panne

La panne, tuile flamande en forme de S, est la tuile traditionnelle dont l'emploi s'est généralisé au 19<sup>e</sup> siècle parallèlement à celui de la brique. Elle a supplanté peu à peu le chaume, la tuile plate et l'ardoise qui composaient une grande diversité de formes et de couleurs dans l'architecture régionale. L'argile est rendue plus plastique et imperméable à l'eau par l'ajout important de sable. Orangée à l'état naturel, elle peut être recouverte d'une couche minérale plombifère qui lui confère une teinte variant de l'aubergine au noir (voir photo en bas en colonne de gauche).



Sur ce corps de logis agricole, les pannes mécaniques en place sont vernissées.

Les pannes créent une ondulation régulière sur les longs pans fortement inclinés des toitures. Elles sont très souvent maçonnées au mortier de chaux pour renforcer leur imperméabilité et pallier les déformations dues à la cuisson.



L'ondulation des pannes, vernissées ou naturelles, en toiture se remarque bien sur cette ferme de la rue Henri Barbusse.

Pannes en terre cuite naturelle et pannes vernissées sont souvent associées pour créer des jeux décoratifs (damier, frise, losange, runes), mais aussi pour indiquer l'année de construction (ou de réfection) et les initiales des propriétaires.



## Matériaux de finition

### Chaux

La chaux, entrant dans la composition des enduits et des mortiers, est traditionnellement appliquée en badigeon sur les maçonneries intérieures et extérieures (torchis, brique ou pierre). Réputée pour ses qualités désinfectantes, elle recouvrait les murs d'étables et écuries. Elle est également employée pour ses vertus protectrices (contre les méfaits de l'humidité sur la brique poreuse) et pour effacer les cicatrices infligées aux maçonneries par la transformation du bâtiment au cours du temps.

La gamme chromatique a évolué au fil des époques et des modes (blanche ou pigmentée : bleu, gris, ocre, ocre rouge).



Badigeon de chaux encore en place sur la façade principale d'une petite ferme élémentaire du hameau du Petit Cataine.

La blancheur de la chaux crée un contraste chromatique avec l'orangée ou le noir des toits.

On réalisait un soubassement de couleur foncé ("la mise au noir") pour atténuer l'impact visuel des salissures et éclaboussures et protéger de l'humidité. Cependant, le pigment noir est remplacé au cours du 19ème siècle par le goudron de houille qui protégeait le bas du mur de l'humidité extérieur mais qui présentait l'inconvénient d'emprisonner les remontées capillaires.



Les dépendances agricoles d'une petite maison élémentaire de la route de Bousignies ont été à l'origine badigeonnées à la chaux.

### Gravier roulé et enduit digité

Dans les années 1900 apparaissent les enduits dits "gravillonnés" et "digités". Le "gravier roulé" (ou "gravié lavé", enduit gravillonné), consiste à appliquer sur un enduit frais des graviers de teintes et de tailles différentes. L'artisan fait rouler ces derniers à l'aide d'une taloche dans des compartiments aux formes décoratives diverses, puis les lave pour éliminer la laitance.



Exemple de maison élémentaire à la façade en gravier roulé. Le décor ainsi élaboré imite un grand appareillage de pierre. Les linteaux sont également mis en valeur par de petites tables sur leur partie supérieure.

L'enduit "digité" consiste à appliquer sur un enduit frais les embouts d'une brosse en bois ou roseau. L'artisan martèle le mur à l'aide de sa brosse dans différents compartiments aux formes décoratives diverses, imprimant ainsi de légers trous dans l'enduit.



La façade principale du corps de logis de cette ferme est entièrement recouverte d'un enduit digité.

Ce type de décor est complété de moulures et motifs appliqués en ciment.

## Traitement des ouvertures

Portes et fenêtres participent à l'harmonie des façades. Traditionnellement organisées en travées, elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint.

### Portes d'entrée

Les portes d'entrées traditionnelles sont toujours en bois et comportent une imposte vitrée en partie haute.



Des exemples de portes d'entrée avec imposte et panneaux vitrés en partie supérieure de l'ouvrant.

Cette porte (photos ci-dessous) est un bel exemple du travail des menuisiers : son imposte, vitrée, est très largement agrémentée de petits bois. Elle porte également la date de construction de la maison : 1869.



### Fenêtres en façade

Les huisseries des fenêtres d'origine sont toujours en bois. Elles se composent d'une imposte en partie haute et de deux ouvrants, parfois compartimentés grâce à des petits bois.



Les volets, battants, sont également en bois. Ils comportent en général deux panneaux chacun, permettant ainsi au premier panneau de se rabattre dans l'embrasure de l'ouverture de la baie (photos ci-dessus et ci-contre).



Des « modules de bases comportant portes et fenêtres. La disposition en hauteur des ouvertures et leur ordonnancement en travée priment avant tout.

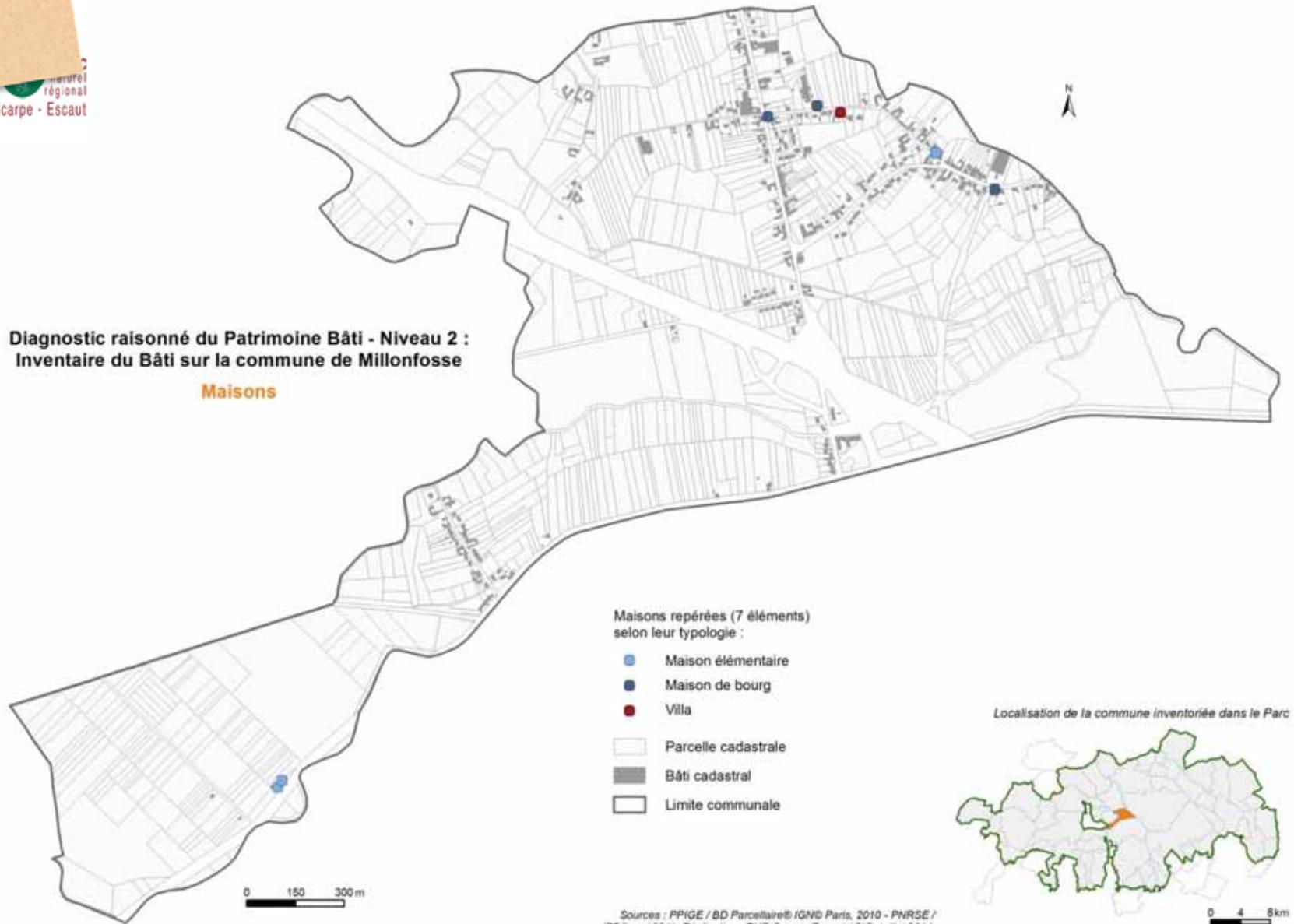
**Bâti privé  
repéré**

Parc naturel  
régional  
Scarpe - Escaut

### Habitat

**Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Millonfosse**

### Maisons



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE /  
IPB© mai 2011. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Maisons élémentaires et maisons de bourg représentent chacune 27% du corpus repéré sur la commune de Millonfosse, et les villas 9%.

Trois typologies de maisons sont représentées :

- maison de bourg
- maison élémentaire
- et villa.

### Maison de bourg

Les maisons de bourg se différencient des maisons élémentaires par leurs deux niveaux d'élévation, voir leur étage de comble. Sur la commune de Millonfosse, leur vocabulaire architectural permet de les dater au plus tard de l'Entre-Deux-Guerres.

#### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

#### Localisation des trois maisons de bourg repérées sur la commune

Centre village

- 22 rue du 8 Mai 1945 : 1
- 22 rue Henri Barbusse : 1
- 37 route de Hasnon : 1



Les trois maisons de bourg repérées sur la commune. Elles se caractérisent chacune par leur sobre décor de brique animant la façade.

## Maison élémentaire

Les maisons élémentaires n'ont quant à elles qu'un seul niveau de rez-de-chaussée. Généralement de petite unité, comptant trois à quatre travées maximum, elles sont comprises dans les alignements sur rue. Au fil du temps, plusieurs ont pu être rassemblées pour ne former qu'une seule et même habitation, correspond aux besoins et modes de vie actuels. Les plus anciennes de ces maisons pourraient dater du début du 19<sup>e</sup> siècle.



Sur ce corpus est à retenir la maison élémentaire située derrière l'ancien calvaire-mairie de la commune, rue Henri Barbusse (les deux photos ci-contre). Facilement identifiable par sa façade en "rouge-barre", où alternent de manière régulière assises de brique et assises de pierre blanche (craie), elle fait figure d'exception sur le bâti repéré millonfossois. Quoique restaurée dernièrement, le bâtiment situé en retour d'équerre est encore quasiment d'origine. L'implantation au sol de cette bâtisse, et sa mitoyenneté avec la ferme restaurée qui lui succède, peuvent permettre d'évoquer le corps de logis d'une ferme, voir une ferme en L à part entière.



### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 4 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

### Localisation des trois maisons élémentaires repérées sur la commune

Centre village

- 72 rue Henri Barbusse : 1

Ecart

- route de Bousignies : 2



Les deux maisons élémentaires de la route de Bousignies. L'une se caractérise par son rez-de-chaussée surélevé, l'autre par son essentage de planches de bois.



Deux petites maisons d'ouvriers agricoles peuvent être ajoutées à ce corpus, quoiqu'ayant été trop remaniées pour être repérées (rue du 8 Mai 1945, parcelle A870). Néanmoins, leur gabarit, volume et forme subsistent, permettant encore de les identifier. Implantées perpendiculairement à la rue, elles font face au corps de ferme, plus imposant, duquel les ouvriers dépendaient.



## Villa

Une villa est repérée sur la commune. Située au numéro 19 de la rue Henri Barbusse dans le centre village, elle date du 3<sup>e</sup> quart du 20<sup>e</sup> siècle.

### Caractéristiques principales

- jardin et clôture, agrémentés d'un portillon
- maison implantée en milieu de parcelle
- plan rectangulaire
- façade principale orientée sur la rue
- en rez-de-chaussée
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets roulants en bois
- béton et briques de parement
- toit terrasse en béton

### Localisation de la villa repérée sur la commune

Centre village :

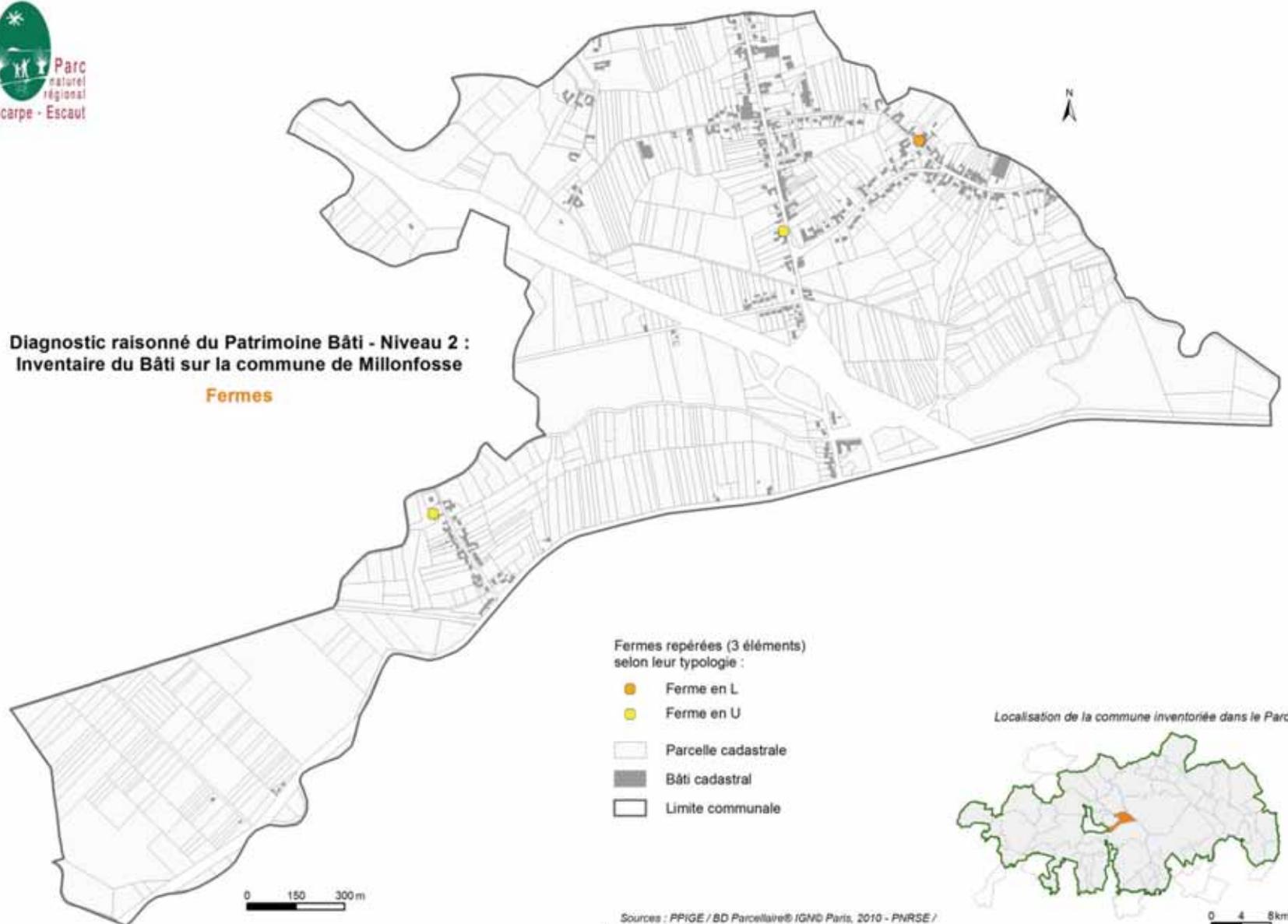
- 19 rue Henri Barbusse : 1

## Bâti agricole



### Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Millonfosse

#### Fermes



Le corpus des fermes repérées sur Millonfosse ne représente qu'à peine un tiers du bâti de la commune : 18% d'entre elles sont des fermes dites en U, tandis que les 9% restant sont des fermes en L.

Deux typologies de fermes sont représentées :

- ferme en U
- et ferme en L.

## Ferme en U

La ferme en « U » se caractérise par trois corps de bâtiment (logis, grange, étables) organisés autour d'une cour ouverte sur la rue. Elle peut résulter de l'adjonction d'une étable-écurie indépendante à une ancienne ferme en « L ». La grange est généralement parallèle à la rue pour faciliter le maniement des charrettes ; étable et logis, pignons à rue, se font face.



Une ferme en U, sur la route d'Hasnon (parcelle A146), en face de l'école, est à retenir pour son corps de logis mis en valeur par un enduit digité et le beau volume de son toit, aux deux pans brisés formant un toit à la mansard. Huisseries et volets, en bois, sont encore d'origine, tandis que de petites lucarnes apportent quelque peu de la lumière sous les combles.



### Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

### Localisation des deux fermes en U repérées sur la commune

Centre village

- 76 route d'Hasnon : 1

Ecart

- 37 route de Bousignies : 1

## Ferme en L

La ferme dite en « L » ou encore « en marteau » est une exploitation agricole composée de deux principaux corps de bâti implantés en équerre. La grange est parallèle à la rue pour faciliter la manœuvre des charrettes. Généralement, l'étable est associée au logis perpendiculaire à la rue. L'écurie et la grange sont fréquemment réunies sous le même toit. Il existe cependant de nombreuses variantes. Cette typologie semble conditionnée par la forme étroite de la parcelle dans laquelle elle est implantée.

### Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées
- grange implanté en retour d'équerre, en fond de parcelle
- étable/écurie dans le prolongement du logis
- dépendances agricoles : fournil, remise

### Localisation de la ferme en L repérée sur la commune :

Centre village

- 62 rue Henri Barbusse : 1



Ferme en L du numéro 62 de la rue Henri Barbusse. Elle est représentative de la typologie : corps de logis et grange sont perpendiculaires l'un à l'autre. La grange est-elle parallèle à la rue, pour faciliter le maniement des engins agricoles.

## Bâti industriel

### Brasserie<sup>1</sup>

Cet établissement, qui date probablement de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et est attestée en 1910 au nom de Lesueur et fils, est appelé brasserie du Ramponneau. Il aurait cessé de fonctionner après la Première Guerre mondiale. L'atelier de fabrication a été arasé.



Cette brasserie se repère dans le paysage bâti de la commune grâce à sa girouette métallique sur la pièce de séchage, représentant Gambrinus, couronné, assis sur un tonneau et tenant une chope de bière.

Le bâtiment en lui-même comprend un atelier de fabrication couvert d'un appentis en tôle, un germoir en rez-de-chaussée couvert d'un toit à longs pans en tuile flamande mécanique, une pièce de séchage comprenant un étage carré et un toit en pavillon en ardoise surmonté d'une girouette métallique, ainsi que le logement patronal, composé d'un sous-sol et de deux niveaux couverts d'un toit à croupe.

Ci-dessous à gauche, vue de la brasserie lors de l'enquête de 1991 ; et à droite vue de la brasserie en mai 2011.



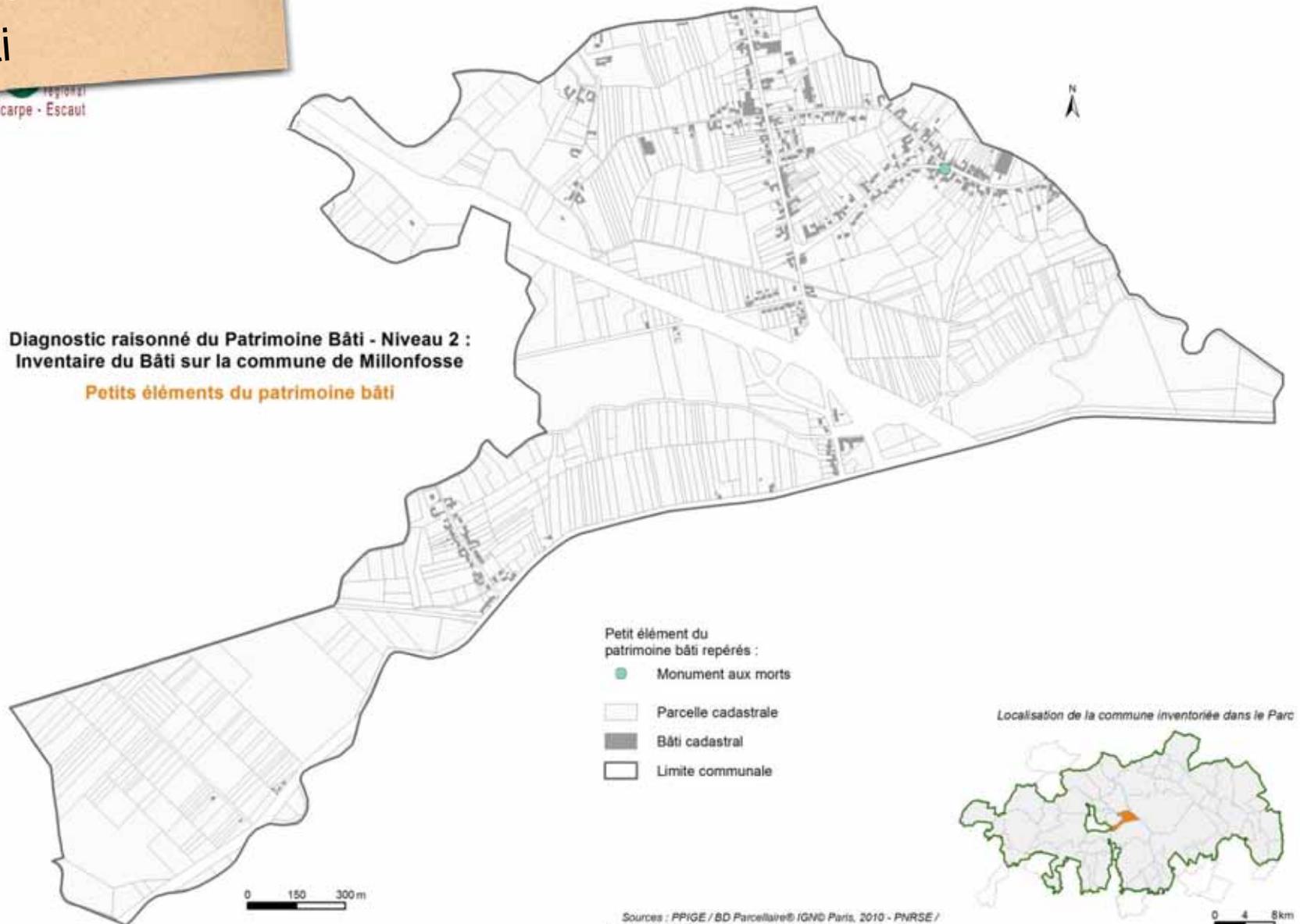
<sup>1</sup> Source : enquête thématique régionale (brasseries du Nord - Pas-de-Calais) de 1991, par Van Bost Nathalie ([http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_1=INSEE&VALUE\\_1=59403](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=INSEE&VALUE_1=59403)).

# Petits éléments de patrimoine bâti

PNR Scarpe - Escaut

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Millonfosse

Petits éléments du patrimoine bâti



## Le monument aux morts

Monument aux morts édifié en l'honneur des millonfossois morts pendant la Première-Guerre-Mondiale. La statue date des années 1920. Aucune source d'archives ne permet de le dater précisément et de l'attribuer à un artiste particulier.



Le monument aux morts de la commune de Millonfosse se trouve à côté du calvaire-mairie, dans le centre du village, sur la rue du 8 mai 1945. La statue d'un soldat casqué est posée sur un imposant piédestal, relativement trapu, portant les inscriptions des habitants de la commune morts à la guerre. La statue elle-même se démarque d'autres sculptures de monuments commémoratifs : le soldat, stoïque, regarde au loin, de toute sa stature d'homme casqué face au vent. Il prend appui sur son fusil, debout devant des sacs de sable d'une barricade.

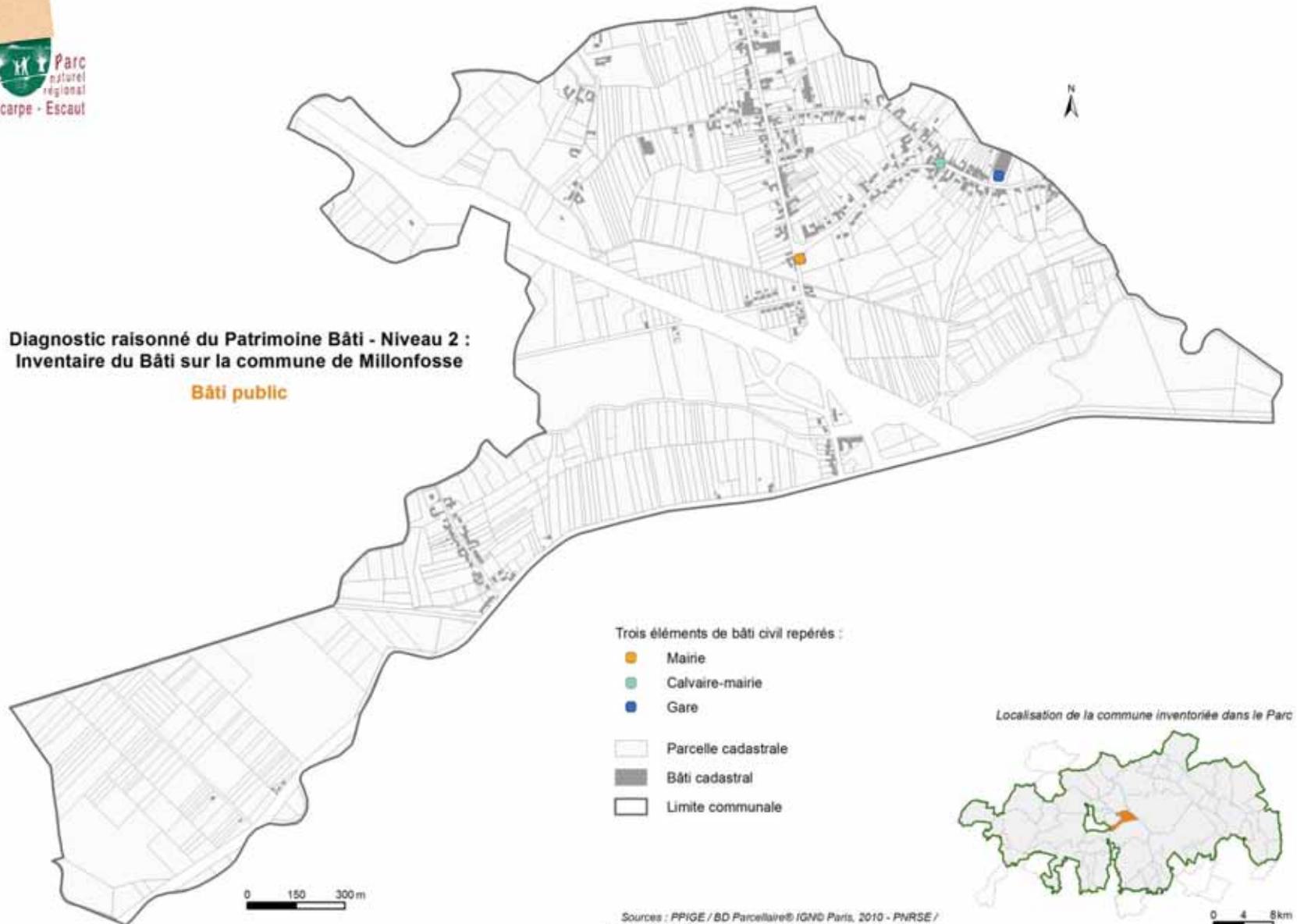


# Bâti public



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Millonfosse

**Bâti public**



0 4 8 km

Le bâti public de la commune se compose d'un calvaire-mairie, d'une mairie et d'une ancienne gare, à l'heure actuelle désaffectée.

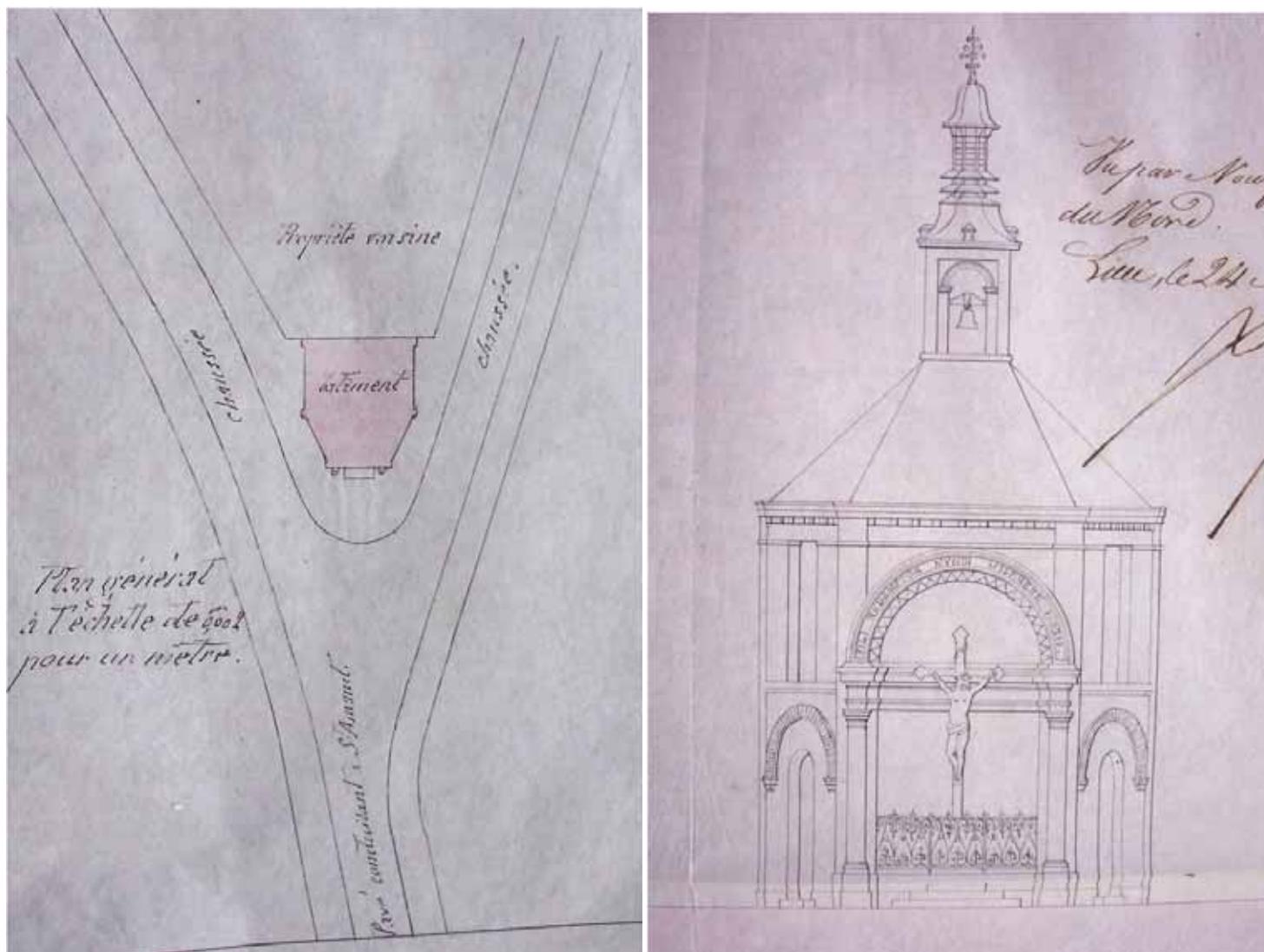
## Bâti civil

### Calvaire-mairie

Ancienne "mairie-calvaire" de la commune, cet édifice est construit en 1853 selon les plans de Louis Dutouquet. Il ne sert cependant plus de mairie. En effet, son rez-de-chaussée est utilisé comme salle de mariage, et accueille également les associations locales. La clochette de l'édifice a été restauré et réinstallé en février 2009.



Carte postale de la collection Bernard Lecomte : calvaire-mairie dans les années 1900 (source : Bernard Lecomte in Le Patrimoine des Communes du Nord. Ed. Flohic, Paris, 2001).



Projet de Louis Dutouquet du 8 mai 1852 (AD du Nord, 2O407/27) : situation de l'édifice ; façade sur le calvaire ; façade latérale ; coupe ; plans du rez-de-chaussée et de l'étage.



Cet ancien calvaire-mairie est situé à l'intersection des rues Roger Salengro et Henri Barbusse. De plan polygonal irrégulier, il s'élève sur deux niveaux et est couvert d'un toit en pavillon, surmonté d'un clocheton, le tout en ardoise. Son originalité réside dans l'intégration d'un calvaire monumental flanqué sur l'un des pans de sa façade : un Christ en croix prend place dans une abside semi-circulaire ouverte par un arc en plein cintre portant l'inscription : "FILI \* REDEMPTOR \* MUNDI \* M ... \* NOBIS" (FILI REDEMPTOR MUNDI MISERERE NOBIS). Il est à ce jour le seul édifice de ce type connu dans la région.

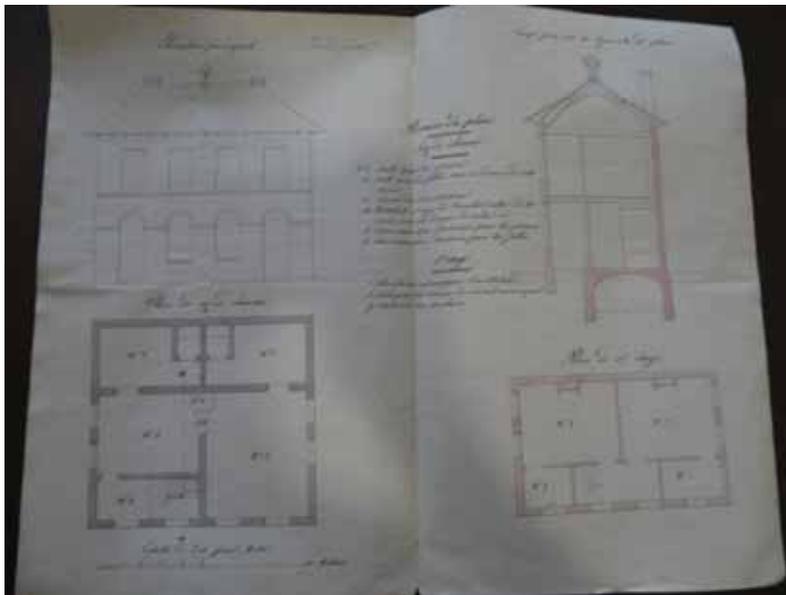
Ci-contre, le calvaire-mairie avant restauration, en 2003.

Vues actuelles de l'ancienne mairie-calvaire, suite à la restauration de 2008-2009 : façades latérale et calvaire ; façade postérieure ; détail sur le chapiteau des colonnes supportant l'arc du calvaire.



## Mairie

Ancienne école de la commune, actuellement mairie. Une salle des fêtes y a été ajoutée dans les années 1970.



Maison d'école. Élévation principale, coupe prise sur la ligne AB du plan, plan du rdc et plan du 1er étage. Dessins de l'architecte Vallez (ADN, 20407/32) datant de 1836-1837.

La mairie de la commune de Millonfosse se trouve au numéro 72 de la route d'Hasnon, vers la sortie sud de la commune. De plan massé, à la façade principale percée de quatre travées dont les ouvertures sont en plein cintre au rez-de-chaussée et rectangulaires à l'étage, elle est de sobre composition. Quelques éléments de modénature agrémentent les façades : cordon reliant les baies et individualisant les deux niveaux, corniche ou encore pilastres d'angle. L'ensemble de l'édifice est couvert d'un toit en croupe, en tuiles mécaniques.



Vues de la mairie lors de l'étude d'inventaire de mai 2011

## Gare

Ancienne gare de la commune, dont le style architectural laisse penser qu'elle a été construite au début du 20e siècle. Elle sert maintenant de maison.

L'ancienne gare de Millonfosse suit la typologie et le volume des bâtiments ferroviaires construits au début du 20e siècle. Son originalité réside dans son décor de modénature, alliant finement briques rouges et carreaux posés sur champ ; corniche et bandeau en dents d'engrenage, notamment sur le pignon ; ainsi que les linteaux droits, traités en fer IPN. Son ancienne fonction se reconnaît aux inscriptions portées en façades sur des carreaux de céramique : "MILLONFOSSE" et "CHEMIN DE FER".



Vues des façades latérales et mur pignon.



Eléments de détails, tant sur le pignon que sur une des façades latérale : inscriptions portées, détails de modénature en briques et carreaux rouges, oculus.



# Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

## En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

## En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

## Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** peut aussi venir **en appui**, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).



POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
<b>Mieux connaître</b>	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune		✓	
<b>Documents de planification</b>	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
<b>Qualité des projets de restauration lors de l'instruction</b>	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
<b>Sauvegarder le patrimoine</b>	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
<b>Sensibilisation/valorisation</b>	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓



# Glossaire

<b>Appui de fenêtre</b>	surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.
<b>Arc en plein cintre</b>	arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.
<b>Arc surbaissé</b>	arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.
<b>Badigeon</b>	lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.
<b>Bandeau</b>	moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.
<b>Bas-côté ou collatéral</b>	partie latérale d'une église.
<b>Cantonné</b>	en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.
<b>Cense</b>	ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.
<b>Chapelle</b>	pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.
<b>Chéneau</b>	conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.
<b>Console</b>	support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).
<b>Corniche</b>	couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.
<b>Corps de bâtiment</b>	partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faîte du toit.
<b>Chevet et abside</b>	le <b>chevet</b> est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L' <b>abside</b> est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).
<b>Enduit</b>	revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.



<b>Épis de faîtage</b>	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.
<b>Façade ordonnancée</b>	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
<b>Faîte du toit</b>	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également <b>faîtage</b> .
<b>Fenil</b>	local où l'on abrite le foin.
<b>Fournil</b>	local dans lequel se trouve le four à pain.
<b>Imposte</b>	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
<b>Linteau</b>	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
<b>Modénature</b>	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
<b>Mouluration</b>	ensemble des profils d'un corps de moulures.
<b>Nef</b>	vaisseau central d'une église.
<b>Oratoire</b>	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
<b>Pignon</b>	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit <b>couvert</b> ou <b>découvert</b> . Le pignon est généralement de forme triangulaire.
<b>Pilastre</b>	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
<b>Toit à longs pans</b>	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
<b>Toit en pavillon</b>	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un <b>épis de faîtage</b> .
<b>Travée</b>	sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.
<b>Tuile flamande</b>	dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

### **Tuile mécanique**

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

### **Volet battant**

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.



**Contact**

Maison du Parc  
 357, rue Notre Dame d'Amour  
 59230 Saint-Amand-les-Eaux  
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70  
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escout.fr  
[www.pnr-scarpe-escout.fr](http://www.pnr-scarpe-escout.fr)



Parc naturel régional  
 Scarpe - Escaut

Partenaires financiers :



PRÉFET DE LA RÉGION  
 HAUTS-DE-FRANCE

avec le soutien  
 de la Direction Régionale  
 des Affaires Culturelles

